

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Correspondant :** M. Le Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, 5 rue de l'Hôtel de Ville, 06364 Nice cedex 4, tél. : 04 89 98 10 00, courriel : [dao@nicecotedazur.org](mailto:dao@nicecotedazur.org)

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Services généraux des administrations publiques

**Objet du marché : N°19N0529 - REPAS DES AGENTS - PERIODE DE DENEIGEMENT HIVER 2019/2020 A HIVER 2022/2023**

**Catégorie de services :** 17

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 38343000

**Code NUTS :** FRL03

**La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

**L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre avec un seul opérateur**

**Durée de l'accord-cadre :** 48 mois

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Marché à procédure adaptée - article R.2123-1 du Code de la commande publique. La consultation a pour objet : Consultation des restaurateurs de la Station d'Isola 2000 pour les repas du midi et du soir et des restaurateurs des Stations de Roubion et la Colmiane-Valdeblore pour uniquement les repas midi : - une formule avec : 1 entrée (entrée du jour ou assiette de charcuterie) + 1 plat (plat du jour ou steak/frites ou assiette de pâte) + 1 dessert + 1 café. pour les agents effectuant le déneigement.

Lieu d'exécution : Isola 2000 / Roubion / La Colmiane/ Valdeblore.

- Descriptions concernant les achats complémentaires : Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des marchés complémentaires (dispositions de l'article R.2122-4 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123 du Code de la commande publique.

Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

**Prestations divisées en lots :** oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

**Cautionnement et garanties exigés :** Néant

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Financement du marché : fonds propres.

Prix : Révisable

Avance : non.

Modalités de règlement des prestations : selon les règles de la comptabilité publique et par mandat administratif.

Délai global de paiement : 30 jours à compter de la réception de la facture.

Comptable assignataire : M. l'administrateur des finances publiques de Nice Municipale.

**Forme juridique** que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Si le présent

contrat est attribué à un groupement conjoint, celui-ci sera tenu d'assurer sa transformation en groupement solidaire après attribution du présent contrat.

**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :** non

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Conditions de participation :**

- Situation juridique - références requises : Cf article 5.1.1 du règlement de consultation.
- Capacité économique et financière - références requises : Critères de sélection tels que mentionnés dans le règlement de consultation.
- Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Critères de sélection tels que mentionnés dans le règlement de consultation.

**Marché réservé :** Non

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du critère unique du prix le plus bas

- Pas d'enchère électronique

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 16 septembre 2019 à 14 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 19N0529

**Renseignements complémentaires :** A/Négociation

Une phase de négociation des offres est prévue avec le(s) soumissionnaire(s) dont l'(es) offre(s), à l'issue d'une première analyse, a (ont) été jugée(s) la(les) meilleure(s) en application du(des) critère(s) de sélection des offres. Toutefois, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché ou l'accord-cadre avec bons de commandes sur la base des offres initiales sans négociation.

B / Conditions de remise de plis :

Cf article 7 du règlement de consultation.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 30 juillet 2019

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** adresse internet : <http://www.e-marches06.fr>

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :** adresse internet : <http://www.e-marches06.fr>

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :** adresse internet : <http://www.e-marches06.fr>

**Informations complémentaires :**

- La prestation n'est pas réservée à une profession particulière
- Les personnes morales ne sont pas tenues d'indiquer les noms, et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation

**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :**

Gratuit

Date limite d'obtention : 16 septembre 2019 à 14 h 00

**Instance chargée des procédures de recours :** Greffe du Tribunal Administratif,, 18 Avenue des Fleurs - CS 61039, 06050 Nice cedex 1, tél. : 04 89 97 86 00, courriel : [Greffe.ta-nice@juradm.fr](mailto:Greffe.ta-nice@juradm.fr), adresse internet : <http://Nice.tribunal-administratif.fr>

**Détails d'introduction des recours :** Nous vous informons que vous pouvez introduire un référé précontractuel conformément aux dispositions de l'article L 551-1 du code de justice administrative dans un délai de sept jours à compter de l'envoi du courrier d'information au(x) candidat(s) non retenus(s) avant la conclusion du contrat. Vous disposez également d'un délai de recours pour excès de pouvoir, dans les deux mois à compter de la réception du courrier d'information au(x) candidat(s) non retenus(s) conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé suspension prévu à l'article L 521-1 du code de justice administrative. Vous pouvez enfin exercer un recours contre la validité du contrat dans les deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution. L'instance chargée des procédures de recours est le tribunal administratif de Nice.

**Nature et désignation des lots :**

Lot(s) 1 REPAS ISOLA 2000  
Accord-cadre à bons de commande  
Mini : Sans mini  
Maxi : 6 500,00 euro(s)  
En valeur en euro(s) H.T.  
Durée (hors reconduction) : 12 mois  
Nombre de reconductions éventuelles : 3  
Début du marché : À la notification du contrat.  
C.P.V. - : Objet principal : 38343000

Lot(s) 2 ROUBION  
Accord-cadre à bons de commande  
Mini : Sans mini  
Maxi : 4 000,00 euro(s)  
En valeur en euro(s) H.T.  
Durée (hors reconduction) : 12 mois  
Nombre de reconductions éventuelles : 3  
Début du marché : À la notification du contrat.  
C.P.V. - : Objet principal : 38343000

Lot(s) 3 LA COLMIANE/VALDEBLORE  
Accord-cadre à bons de commande  
Mini : Sans mini  
Maxi : 4 500,00 euro(s)  
En valeur en euro(s) H.T.  
Durée (hors reconduction) : 12 mois  
Nombre de reconductions éventuelles : 3  
Début du marché : À la notification du contrat.  
C.P.V. - : Objet principal : 38343000